

Madame Guylène ESNAULT
Directrice Académique des
Services de l'Éducation nationale
1, boulevard du Finistère
CS 45033
29 558 Quimper Cedex 9

Saint-Renan, le 24 février 2022

Objet : Groupe scolaire Anita Conti de Plouzané

Madame la Directrice académique,

Je me permets d'attirer votre attention sur le projet de fermeture d'un poste au sein du groupe scolaire Anita-Conti de Plouzané envisagé pour la prochaine rentrée de septembre 2022.

L'école Anita-Conti compte actuellement 334 élèves pour 15 classes et la moyenne d'effectifs par classe est de 22,4 élèves.

Avec la suppression d'une classe, cette moyenne passerait, selon les projections de l'équipe enseignante, à plus de 25 élèves par classe, soit un niveau supérieur à ce qui avait été évoqué le 7 janvier dernier lorsque vous êtes venue me présenter le projet de carte scolaire.

Ainsi, dans les possibilités de « Priorités I » pour 2022-2023 figurait en effet le dossier de Plouzané dont les effectifs moyens seraient alors passés, selon vos projections, de 20,89 à 23,50 élèves par classe après fermeture d'une classe.

Passer à plus de 25 élèves - y compris en double niveau - rendrait difficile un enseignement de qualité.

Des courriers émanant de Monsieur Le maire de Plouzané, de la FCPE, de l'APE et du conseil des maîtres, vous ont été adressés sur ce même sujet et dans le même sens.

.../...

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN

Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi

Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS

Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh

Je tiens à vous informer du soutien que j'apporte à ces initiatives.

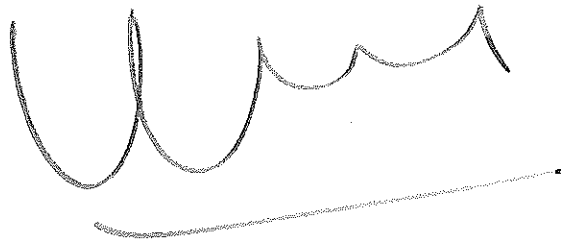
En effet, les derniers chiffres du recensement révèlent une hausse sensible et régulière de la population à Plouzané de 10% en cinq ans : de 98 naissances en 2018 à 120 en 2021.

Cette croissance démographique va d'ailleurs se poursuivre, notamment dans le quartier où se trouve l'école Anita-Conti et où diverses opérations immobilières sont de nature à augmenter encore la population et pas uniquement les effectifs des écoles de ce quartier.

Connaissant bien les communes de ma circonscription, et m'étant récemment déplacé à Plouzané, je souhaitais également souligner le fort engagement financier de la nouvelle équipe municipale pour ses équipements scolaires.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ces arguments dans les arbitrages à venir pour l'établissement de la future carte scolaire.

Je demeure évidemment à votre disposition pour tout échange sur ce dossier et vous prie, Madame la Directrice académique, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.



Didier Le Gac
Député

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh